

# VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales  
de Volmerange-les-Mines*

N°9 / novembre 2014



---

## Participation citoyenne

Pour lutter contre les cambriolages et la délinquance, la municipalité de Volmerange **agit** par la mise en place prochainement de la participation citoyenne. Une réunion d'information et de présentation du projet, à laquelle tous les habitants seront conviés, aura lieu bientôt. Nous espérons qu'elle suscitera des candidatures de référents.

---

## Du Plan d'Occupation des Sols au Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal et le bureau d'études ITB vous convient à la réunion publique du futur PLU qui se tiendra le jeudi 4 décembre à 20h à la salle des fêtes afin de présenter le projet de zonage et de répondre à vos questions.

---

## Déneigement

La municipalité a signé une convention avec Monsieur Jean-François HAUX, agriculteur, qui interviendra en plus du personnel communal. Un circuit prioritaire a été établi. La priorité est donnée au déneigement des accès aux écoles, des cours d'écoles et des côtes. La circulation, dense en journée sur les axes principaux, peut ralentir les manœuvres. Parallèlement au déneigement des voiries, le déneigement des chemins piétonniers d'accès aux écoles et à la halte ferroviaire est prévu.

Pour ne pas gêner ou bloquer le bon déroulement du déneigement nous vous demandons de respecter le stationnement.

Des bacs à sel supplémentaires seront à disposition.

---

## Concours d'illuminations « Noël de Lumière »

Vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au vendredi 12 décembre 2014 dans une des catégories "façade", "jardin et façade", "jardin".

Un jury communal appréciera la qualité et l'originalité des illuminations réalisées et établira un palmarès pour chaque catégorie.

La remise des prix aura lieu le vendredi 27 février 2015.

---

## Stop aux crottes sur les trottoirs !

La propreté de notre village repose avant tout sur notre comportement. Chaque propriétaire de chien doit ramasser les excréments de son fidèle compagnon, que ce soit sur le trottoir, dans les espaces verts ou les massifs.

**Des sacs pour la propreté canine sont disponibles en mairie.** Un petit effort de chacun et « l'affaire est dans le sac »!

---

## Informations diverses

- **La Mission Locale Mobile Rurale** tiendra sa permanence les mercredis 3 et 24 décembre de 9h45 à 10h30 place de la Mairie.
- La société Bormann procédera au **balayage des caniveaux le jeudi 4 décembre.**
- Les travaux d'enrobés des trottoirs route de Molvange auront lieu à partir du 24 novembre.
- Les marquages au sol rue de Saint Genest, rue des Prés, rue des Ecoles, prévus fin octobre et repoussés à cause des intempéries, ont eu lieu jeudi 20 novembre.
- Les différentes aires de jeux ont été sécurisées avec l'aménagement de sols coulés souples amortissants. De nouveaux jeux pour les enfants seront installés en 2015.
- Les arbres au-dessus du « vieux » cimetière vont être coupés. Les consultations sont réalisées. Les travaux débiteront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.
- Des problèmes de voisinages ont été rapportés en mairie. Il est rappelé que les places de stationnement sur le domaine public sont ouvertes à tous les usagers.
- Vttistes randonneurs, cueilleurs de champignons: **attention !** Consultez le site internet ou les panneaux d'affichage pour connaître les zones de chasse. Prochaines **battues: samedi 22 novembre, dimanche 7, samedi 13 et jeudi 18 décembre.**
- Les boîtes aux lettres CIDEX ne dépendent pas de la municipalité mais de la Poste. La Poste a déjà procédé, à la demande de la commune, au remplacement de certaines boîtes. D'autres boîtes aux lettres seront prochainement renouvelées.
- A l'occasion du **Téléthon**, le relais pédestre Moselle Nord traversera notre commune le vendredi 5 décembre à 13h20.
- Après la rue de Dudelage, le radar pédagogique mobile a été installé route de Molvange.
- La prochaine collecte de sang aura lieu à la salle des fêtes le **mercredi 10 décembre**, de 16h00 à 19h00. (**voir au recto**).
- Lors d'une ouverture de magasin ou d'entreprise, d'un changement de propriétaire, veuillez le signaler en mairie afin que l'information puisse être diffusée sur cette lettre.

**L'Atelier du Gourmet** vous donne rendez-vous tous les mardis de 18h à 21h sur la place de la mairie : burgers, bagels et salades maison ([www.latelierdugourmet.com](http://www.latelierdugourmet.com)).

**Gustovelo** ouvre ses portes le mardi 2 décembre au 78 avenue de la Liberté. Pâtes fraîches fabriquées maison et spécialités italiennes vous y attendent. Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 20h et le samedi de 10h à 19h.

- Pour recevoir l'actualité municipale, abonnez-vous à la lettre d'infos sur [www.volmerangelesmines.fr](http://www.volmerangelesmines.fr).
-



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

## MÉTÉO DU SANG



## Le don de sang, une chaîne de solidarité qui sauve des vies

### QUI ?

- Avoir entre 18 et 70 ans (65 ans pour un 1er don)
- Peser au moins 50 kilos
- Etre en bonne santé
- ↪ Ne pas être à jeun et se munir d'une pièce d'identité

Collecte de sang  
à Volmerange Les Mines :

**MERCREDI 10 DECEMBRE 2014**

**à la Salle des Fêtes**

**de 16h00 à 19h00**

**MOBILISEZ-VOUS,  
ON COMPTE SUR VOUS!**

### CHIFFRES CLES NATIONAUX

*19 dons  
nécessaires par  
minute alors  
que seul 10  
donneurs sont  
mobilisés.*

*1 million de  
malades  
soignés chaque  
année grâce  
aux dons de  
sang.*

*1,7 million de  
donneurs en  
2011*

*dont 365 000  
nouveaux.*

*3,1 millions de  
dons effectués  
en 2011.*

### POUR QUI ?

- Le sang recueilli lors des dons n'est jamais utilisé immédiatement. Les phases de préparation et de qualification sont nécessaires pour analyser le sang et séparer les différents constituants, les conditionner puis les distribuer dans les établissements de santé.
- Les produits sanguins sont prescrits dans 2 grandes indications thérapeutiques : les maladies du sang et les cancers (thalassémie, cancers et drépanocytose) et les hémorragies (l'obstétrique et les interventions chirurgicales).
- La transfusion sanguine est indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies.

## COMMENT SE DÉROULE UN DON DU SANG ?

### 1- Accueil du donneur (identité, ....)

Il reçoit un bordereau qui l'accompagnera durant toute la durée du don.

### 2- entretien médical

Le médecin s'assure que le donneur peut donner, s'il n'y a pas de risque pour lui et pour le receveur (maladies, infections,...)

### 3- le prélèvement

Il dure environ 10 min, c'est sans douleur, 420 à 480 ml de sang sont prélevés

### 4- Collation :

Moment de repos et d'hydratation obligatoire sous la surveillance de l'EFS.

Aujourd'hui, aucun traitement ne se substitue au sang humain. En donnant votre sang, vous répondez aux besoins des malades en produits sanguins.

**Chaque nouveau don est précieux et témoigne de votre générosité.**

**Venez  
donner  
votre sang**

**JE DONNE MON SANG  
TU DONNES TON SANG  
IL EST SOIGNÉ**

**INFO COLLECTE** Etablissement Français du Sang  
Lorraine-Champagne : 03 87 69 18 82

**N°Vert 0 800 109 900**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTÉRIEUR



**www.dondusang.net**

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'EFS, Direction Relations donneurs, 20 avenue du Stade de France, 93218 La Plaine Saint-Denis Cedex. Vous pouvez également, vous opposer à l'envoi de nouveaux courriers en adressant votre demande à la même adresse.